

Mont-Saint-Hilaire, le 7 juillet 2025

À l'occupant

Projet : Travaux de réfection de voirie 2025

Objet : Lettre d'information aux citoyens touchés

Bonjour,

Dans le cadre des travaux de voirie 2025, la Ville de Mont-Saint-Hilaire procédera, successivement, à des **travaux de pulvérisation et d'asphaltage des rues Frère, d'Orly, Verdi, de Fontainebleau et de Dublin, incluant des travaux connexes**. Les travaux doivent débuter dans la semaine du 4 août et se termineront au début du mois de septembre 2025.

En prévision du projet, le Service des travaux publics de la Ville a procédé à des travaux préliminaires sur les réseaux d'eau potable et d'égout il y a quelques semaines. L'objectif de ces travaux préliminaires est de prolonger la durée de vie de ces actifs. Veuillez noter que les travaux de réfection des surfaces endommagées auront lieu durant le projet.

Il est important de considérer que des éléments hors de notre contrôle, comme les conditions climatiques ou autres contraintes opérationnelles, pourraient modifier légèrement cet échéancier.

Voici, en bref, les étapes des travaux ainsi que des informations-clés :

- 1- VISITE DES LIEUX ET ENREGISTREMENTS VIDÉO - Afin de prévenir les dommages, l'entrepreneur est tenu de procéder à une visite des lieux et doit faire un enregistrement vidéo du site des travaux et des terrains adjacents avant le début des travaux. Vous pourriez ainsi apercevoir une personne qui filme votre propriété dans le cadre du projet.
- 2- DES PIQUETS D'ARPENTAGE SERONT INSTALLÉS SUR VOTRE TERRAIN. Ces piquets de bois servent uniquement de repère à l'entrepreneur. Sachez que la largeur et la configuration de la rue ne seront pas modifiées. Pour le bon déroulement des travaux, il est important de laisser les piquets jusqu'à ce que l'entrepreneur les retire;
- 3- ENTRAVES À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT - L'entrepreneur viendra pulvériser la rue, charger un surplus de matériel et mettre une nouvelle quantité de pierre concassée. À cette étape des travaux, **vous aurez accès en tout temps à l'entrée de votre domicile**.

Cependant, lors de la pose de la nouvelle couche de pavage, **vous ne pourrez pas circuler sur la rue avec votre voiture pour une durée d'environ 2 heures, entre 7h et 18h**. Vous serez avisés à l'avance de la date de ces travaux. Vous pourrez utiliser les rues avoisinantes pour stationner votre voiture. Aucune entrave n'est prévue en soirée, à compter de 18h.

Stationnement de 7h à 18h - Pour faciliter les opérations, **il sera interdit de stationner votre voiture** dans la rue et ce, pendant toute la période des travaux. Le stationnement pourra être prévu dans les rues avoisinantes.

- 4- COLLECTES DES ORDURES, DES MATIÈRES RECYCLABLES, DES RÉSIDUS VERTS ET DES BRANCHES - La veille de ces collectes, vous n'aurez qu'à déposer vos bacs appropriés à proximité de la rue et l'entrepreneur se chargera lui-même de les rendre accessibles pour le bon fonctionnement des opérations. La Ville vous suggère d'identifier vos bacs et vos

contenants admissibles avec votre adresse civique. Pour ce qui est des collectes des branches, elles ne sont pas de la responsabilité de l'entrepreneur et pourraient être reportées.

- 5- UNE ÉQUIPE DE PAYSAGEMENT VIENDRA EFFECTUER LES TRAVAUX DE FINITION dans l'emprise de la Ville par la pose de gazon en plaques, lorsque tous les travaux seront terminés. Prendre note que cette finition en gazon concerne les surfaces en façade de tous les terrains touchés par les travaux.

Également, pour des raisons de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que vous ne vous approchiez pas de la machinerie.



Pour de plus amples détails sur les **chantiers actuels**, nous vous invitons à visiter le site Internet de la Ville de Mont-Saint-Hilaire au villemsh.ca, section *Publications*, onglet *Info-Travaux*. Pour toute question ou information supplémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer avec le Service de l'ingénierie au 450-467-CLIC (2542) poste 2249, ou au courriel suivant : info.ingenierie@villemsh.ca.

Nous sommes conscients des inconvénients que ces travaux peuvent occasionner, mais sachez que la Ville tentera de les minimiser au maximum. Ce projet permettra d'améliorer la qualité de vie de tous ceux et celles qui empruntent ces tronçons de rue.

La Ville vous remercie pour votre patience et votre collaboration à la réalisation de ce projet.

Le Service de l'ingénierie de la Ville de Mont-Saint-Hilaire